



Amende majorée car envoyée a une adresse erronée.

Par **Jps**, le **04/08/2011** à **21:30**

Bonjour,

J'ai reçu une amende majeure alors que je n'ai jamais reçu l'amende initiale. L'adresse mentionnée sur l'amende n'étant pas correcte. En effet, j'habite au 9 bis et l'amende a été envoyée au 9. J'ai reçu l'amende majeure en recommandé car le facteur l'a mis dans ma boîte aux lettres mais l'adresse était aussi erronée. A noter que l'adresse sur la carte grise est correcte.

Je souhaite ne pas payer l'amende majorée. Quelle démarche dois-je faire.

Merci d'avance

Cdt,

Jpscagnelli

Par **razor2**, le **05/08/2011** à **10:40**

Bonjour, vous pouvez saisir la juridiction de proximité en incident contentieux lié à cette majoration.

Ou alors contester l'amende majorée auprès de l'officier du Ministère Public du lieu de l'infraction en LRAR accompagnée de l'originale de l'amende.